



Traité Pessa'him

Michna 9 - Chapitre 9

ט, ט חבורה שאבד פסחה, אמרו לאחד, צא ובקש ושחוט עלינו:
הלך ומצא ושחט, והם לקחו ושחטו--אם שלו נשחט
ראשון--הוא אוכל משלו, והן אוכלין עימו; ואם שלהם נשחט
ראשון--הם אוכלין משלהם, והוא אוכל משלו. אין ידוע איזה
מהן נשחט ראשון, או ששחטו שניהם כאחת--הוא
אוכל משלו, והם אינן אוכלים עימו; ושלהם ייצא לבית
השריפה, ופטורין מלעשות פסח שני. אמר להם, אם איחרתי,
שחטו עלי: הלך ומצא ושחט, והם לקחו ושחטו--אם
שלהם נשחט ראשון--הם

אוכלים משלהם, והוא אוכל עימהם; ואם שלו נשחט
ראשון--הוא אוכל משלו, והם אוכלין משלהם. אין ידוע איזה
מהן נשחט ראשון, או ששחטו שניהם כאחת--הם אוכלין
משלהם, והוא אינו אוכל עימהם; ושלו ייצא לבית השריפה,
ופטור מלעשות פסח שני. אמר להם, ואמרו לו--אוכלין מן
הראשון; לא אמר להם, ולא אמרו לו--אינם אחראין זה לזה.

Soit un groupe qui a perdu son Qorban Pessah et qui a dit à l'un : va chercher et immole pour notre compte. Il est allé, il a trouvé et il en a fait l'abattage. Eux avaient pris et ont fait l'abattage. Si le sien a été immolé en premier, il mange du sien et les autres mangeront du sien, avec lui. Si c'est le leur qui a été immolé en premier, ils le consommeront et lui consommera le sien. Si on ne sait pas lequel a été immolé en premier, ou si les deux agneaux ont été immolés « comme un » (au même moment), lui consommera le sien, mais eux ne pourront pas en consommer avec lui. Leur agneau sera transporté à l'endroit où on brûle les sacrifices et ils sont dispensés d'apporter un Qorban Pessah à Pessah Chéni. Soit le cas où il leur a dit : si je tarde allez faites-le en mon nom. Il est allé chercher, a trouvé et il a fait l'abattage. Et eux, ils ont pris et ils ont immolé. Si leur agneau a été immolé le premier, ils mangeront du leur et lui mangera du leur. Si c'est le sien qui a été immolé le premier, il mangera le sien et eux consommeront le leur. Si on ne sait pas lequel des deux a été immolé le premier, ou si les deux agneaux ont été immolés en même temps, eux mangeront du leur et lui ne mangera pas avec eux. Son agneau sera transporté à l'endroit où on brûle les sacrifices et il sera dispensé d'apporter un Qorban Pessah à Pessah Chéni. Soit le cas où il leur a dit et ils lui ont dit. Tous mangeront du premier. Mais si on ne sait pas lequel a été immolé en premier, les deux seront transportés à l'endroit où on brûle les sacrifices. S'ils ne se sont rien dit, ils ne sont pas responsables les uns envers les autres.



Voyons plus clair

Une mise en perspective des grandes thématiques de l'actualité à la lueur de l'érudition juive véritable.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions